



Sécurité privée

Services de sécurité incendie et sûreté
pour la protection des biens et des personnes

Immeuble le Stratège - 409, Place Gustave Courbet - 93160 Noisy-le-Grand

www.proteger.com

GUIDE PRATIQUE HSE

Mise à jour du 15 mars 2020

Règles d'hygiène liées à l'épidémie de :

CORONAVIRUS – COVID-19

INFORMATIONS CONSULTABLES SUR LE SITE DGSi

WWW.PROTEGER.COM



Les règles d'hygiène en cas d'épidémie

Chers (es) Collègues,

L'évolution de la situation nous amène à mettre à jour notre communication. La situation appelle à une grande solidarité de la part de chacun d'entre nous. Nous nous devons également de prendre conscience de l'importance de nous protéger et de protéger nos proches et tous ceux que nous sommes amenés à côtoyer chaque jour.

Comme conseillé dans notre premier guide, il est important de limiter au sein de l'entreprise comme à son propre domicile, les risques de contamination interhumaine. Les mesures barrières doivent être appliquées par tous.

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts

Depuis, le 14 mars 2020, notre pays est passé en stade 3, cela signifie que le virus circule sur tout le territoire. L'objectif du gouvernement est de faire en sorte de limiter les conséquences de la circulation du virus.

Vous retrouverez ces informations sur le site www.proteger.com ainsi qu'au siège au niveau de l'espace prévention. Les fiches prévention ont été mises à jour ainsi que notre guide HSE.

Vous trouverez également ci-dessous les sites officiels pouvant également répondre à vos questions ainsi qu'un numéro vert accessible à tous.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

https://www.who.int/csr/disease/coronavirus_infections/fr/ (Site de l'OMS)

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

<https://www.ars.sante.fr/>

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail de DGSI et moi-même, nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Elisabeth DELATTRE MEYER

Référent Protection et Prévention des Risques Professionnels

15 Mars 2020



ETRE RESPONSABLE C'EST ETRE ACTEUR DE SA PROPRE SECURITE ET DE CELLE DES AUTRES

Fiche 1 : Mesures « barrières »



Les bons gestes à adopter
Les bons gestes à adopter



Les bons gestes à adopter
Les bons gestes à adopter



ETRE RESPONSABLE C'EST ETRE ACTEUR DE SA PROPRE SECURITE ET DE CELLE DES AUTRES



MISE A JOUR 15/03/2020
CORONAVIRUS – COVID-19

COMMENT SE PROPAGE LE VIRUS ?

INFORMATIONS CONSULTABLES SUR LE SITE DGSI
WWW.PROTEGER.COM

Dans le cadre de l'épidémie actuelle la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière.



Transmission directe par l'air

Transmission directe

Comme tous virus, la transmission se fait essentiellement par les sécrétions respiratoires lors d'éternuements, de la toux, voire d'expectoration lors d'une conversation.

Le virus se propage par voies aériennes par l'intermédiaire des gouttelettes ou de particules fines émises et qui sont ensuite respirées par l'entourage.



Transmission directe par le contact

Le virus peut se transmettre par contact rapproché avec une personne infectée, par exemple lorsqu'on embrasse quelqu'un ou qu'on lui serre la main.

Se propageant par l'air et restant actif plusieurs jours, le virus peut se retrouver également sur les objets de notre vie courante (poignées de portes, téléphones, plans de travail, etc.). La transmission se fait au contact de ces personnes ou surfaces contaminées, lorsque nous portons par la suite nos mains aux muqueuses du visage ou aux yeux par des gestes instinctifs (se frotter les yeux, se ronger les ongles, etc.).

CONSIGNES SANITAIRES

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU- Centre 15.

Le ministère des Solidarités et de la Santé a activé depuis le 1^{er} février la plateforme téléphonique d'information "Nouveau coronavirus". Cette plateforme téléphonique, accessible au 0800 130 000 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) permet d'obtenir des informations sur le COVID-19 et des conseils si vous avez voyagé dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15



L'automédication peut fausser l'interprétation des résultats et masquer certains symptômes.

CONSIGNES SANITAIRES

Pour les personnes se trouvant ou revenant d'une zone où circule le virus

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...);
- Lavez-vous les mains régulièrement;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...);
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...);
- Travailleurs: vous pouvez retourner travailler en l'absence de symptômes.

Fiche 3 : Règles d'hygiène collectives

CORONAVIRUS – COVID-19

REGLES D'HYGIENE COLLECTIVES

Pendant la période d'incubation (1 à 14 jours), la personne est contagieuse sans le savoir.
Il est donc important de rester très prudent dans nos contacts proches avec les autres.

Quelques règles de bon sens à respecter pour se préserver et préserver son entourage.



Respecter scrupuleusement les règles d'hygiène individuelle (lavage des mains, etc.).



Eviter tous contacts directs tels qu'accolades, embrassades ou poignées de mains.



Dans la mesure du possible respecter une distance sanitaire de 1 à 2 mètres. De manière générale, éviter la concentration de personnes.



Favoriser la communication par courrier électronique ou téléphone.



Dans les lieux collectifs, veillez à aérer régulièrement les locaux.

Je pense avant d'agir



Je suis le premier responsable de ma santé et sécurité

Réunions



Au plus fort de l'épidémie, tout rassemblement qui génère une grande concentration humaine sera déconseillé.

En cas de nécessité :

- Se laver les mains avant et après la réunion
- Espacez-vous en n'utilisant par exemple qu'une chaise sur deux
- Essayer de faire le plus court possible en limitant au strict nécessaire le nombre de personnes

Restauration Pause café



- La présence de nourriture, la multiplication des contacts, la nécessité de communiquer peuvent faciliter la transmission du virus.
- Se laver les mains avant et après chaque repas.
- Faire autant que possible ses pauses en extérieur.





Consignes en cas de symptômes

Consignes sanitaires

Dans ce contexte, les directives gouvernementales s'appliquent et il est de la responsabilité de chacun de les appliquer.

Voici les dernières directives gouvernementales en la matière que vous pourrez également retrouver en cliquant sur les liens mis en place sur notre site www.proteger.com.

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 : je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU-Centre 15.